

Type d'élections	Nom des élus	Modalités de vote	Périodicité
Municipales	Conseillers municipaux qui élisent le Maire et ses adjoints	Suffrage universel direct Scrutin proportionnel de liste à 2 tours (Communes de + de 1000hab.)	Tous les 6 ans
Intercommunales	Conseillers communautaires	Suffrage universel direct Conseillers identifiés sur les listes municipales	Tous les 6 ans
Départementales	Conseillers Départementaux	Suffrage universel direct Scrutin binominal majoritaire à deux tours. Deux conseillers départementaux par canton élus par binôme de candidats comprenant un homme et une femme.	Tous les 6 ans
Régionales	Conseillers Régionaux	Suffrage universel direct Scrutin proportionnel de liste à deux tours.	Tous les 6 ans
Législatives	Députés (577)	Suffrage universel direct Scrutin majoritaire uninominal à deux tours	Tous les 5 ans (hors dissolution de l'Assemblée Nationale)
Sénatoriales	Sénateurs (348)	Suffrage universel indirect Scrutin majoritaire à deux tours ou scrutin de liste à la représentation proportionnelle selon le nombre de sénateurs à élire dans le département. Les électeurs sont, dans chaque département, les députés, les conseillers régionaux, les conseillers départementaux et des délégués des conseils municipaux	Tous les 6 ans Le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans
Présidentielles	Président de la République	Suffrage universel direct Scrutin majoritaire uninominal à deux tours	Tous les 5 ans
Européennes	Représentants Français au Parlement Européen	Suffrage universel direct Scrutin de liste à un seul tour à la représentation proportionnelle. 8 circonscriptions en France	Tous les 5 ans
Référendum	Pas d'élus	Les citoyens sont appelés à se prononcer directement sur un projet de loi ou sur un projet de révision de la Constitution. Vote par oui ou par non à la majorité des suffrages exprimés.	A l'initiative du Pdt de la République